

La taxonomie **CREDITIMMO V2.2.0** est une nouvelle version qui s'applique au domaine Banque.

Elle contient, dans cette version, le nouveau point d'entrée **rentimmo**. Dans une prochaine version, elle intégrera également le point d'entrée **credithab**.

Elle entre en vigueur :

- à partir de l'arrêté de **mars 2021** pour les tableaux :
 - production de crédits nouveaux
 - renégociations
- à partir de l'arrêté de **juin 2021** pour le tableau sur les encours

Cette livraison concerne la version finale de la taxonomie CREDITIMMO V2.2.0, elle ne présente aucune modification par rapport à la version draft publiée précédemment.

Les livrables associés sont :

- Documentation
 - Ce document
 - Un document décrivant la taxonomie :
ACPR_CREDITIMMO_Description_de_la_taxonomie_V2.2.0.pdf.
- DPM (intégrant à la fois credithab et rentimmo)
 - dictionnaire (ACPR_CREDITIMMO_Dictionnaire_V2.2.0.xlsx)
 - état annoté (ACPR_CREDITIMMO_États_Annotés_V2.2.0.xlsx).
- Taxonomie
 - La taxonomie, dans un paquetage incluant les éléments externes utilisés (Eurofiling et XBRL International).
- Contrôles
 - Un fichier de contrôles (ACPR_CREDITIMMO_Validations_Documentation_V2.2.0.xlsx) contenant la liste des assertions avec notamment la correspondance codification RC (Row-Column) utilisé dans le DPM : ACPR_CREDITIMMO_États_Annotés_V2.2.0.xlsx.
- Instance
 - Un fichier d'instance squelette, comportant l'ensemble des faits possibles, pour le point d'entrée avec des données aléatoires, sans cohérence métier.